



Édition 2018-2019

Éco-Parlement des jeunes® des Pyrénées-Atlantiques

Dispositif départemental d'éducation à l'environnement,
aux médias et à la citoyenneté

Éco-Parlement des Jeunes® des Pyrénées-Atlantiques Édition 2018-2019

APPEL A CANDIDATURE

Cycles 3 - Collèges - Lycées
Établissements spécialisés

BIODIVERSITE ET MILIEUX NATURELS

Les partenaires de l'Eco-Parlement des Jeunes® Pyrénées-Atlantiques 2018/2019

Soutien financier et accompagnement technique
pédagogique

Coordination générale, animation Suivi



Un dispositif national

En 2003, Eco-Emballages, éco-organisme qui organise le dispositif national de tri et de recyclage des emballages ménagers, s'est associé au Réseau Ecole et Nature pour développer le dispositif d'Eco-Parlement des Jeunes® (EPJ).

Un EPJ met en réseau des classes ou des groupes de jeunes avec d'autres acteurs du territoire (collectivités, associations, entreprises) pour construire collectivement une action en faveur de l'environnement et du développement durable.

Pour un jeune, participer à un EPJ c'est :

- ✓ Être acteur d'un projet au sein de son territoire,
- ✓ Argumenter, débattre, confronter des idées,
- ✓ Se forger un esprit critique,
- ✓ Respecter « l'autre » avec ses différences,
- ✓ Avoir une vision plus large des enjeux environnementaux,
- ✓ Réaliser une action collective,
- ✓ Prendre conscience des principes qui organisent la relation de l'individu à l'État et à la société.

L'Eco-Parlement des Jeunes® des Pyrénées-Atlantiques



Dans les Pyrénées-Atlantiques l'Eco-Parlement des jeunes (EPJ), est un dispositif d'éducation à l'environnement et d'éducation aux médias en faveur de l'action environnementale de proximité.

Le dispositif national initié par le Réseau Ecole et Nature et Eco emballage a débuté en 2009 en Béarn et a été étendu au territoire départemental en 2013.

Pour cela, le dispositif propose aux jeunes de :

- ✓ Faire et de s'approprier des découvertes autour d'une thématique environnementale, au plus près de son lieu de vie qu'est l'établissement scolaire ;
- ✓ Rencontrer des acteurs locaux engagés sur la thématique et les élus du territoire
- ✓ S'exprimer, échanger leur avis dans le respect mutuel et prendre des décisions collectivement ;
- ✓ Contribuer à la rédaction du Journal de l'EPJ, « La Feuille », fil conducteur du dispositif ;
- ✓ Sensibiliser les autres élèves, les autres établissements scolaires, les habitants, les élus... du territoire, par une ou plusieurs actions.



Dès son origine, le dispositif a été co-construit par le biais d'un comité de pilotage, constitué des structures de coordination et d'animation et des partenaires techniques et financiers et pédagogiques de l'EPJ des Pyrénées-Atlantiques. Le comité de pilotage sélectionne les classes candidates, définit les orientations et ajustements du dispositif sur ses différentes phases.

L'édition 2018/2019

Fort d'un appui constant du Département des Pyrénées-Atlantiques, de la Région Aquitaine et des CPIE, la réussite de ce dispositif a engendré le soutien de nouveaux partenaires tant publics que privés.

Depuis 2017-2018, afin de faciliter les échanges et d'éventuelles synergies, le dispositif s'est focalisé autour de la thématique de la biodiversité et des milieux naturels.

Accompagnement des classes

La participation au projet nécessite de banaliser pour les élèves 6 à 8 demi-journées (minimum 2h consécutives) d'intervention avec un animateur pendant l'année scolaire, ainsi que trois journées de rencontres (novembre, mars et mai).

Pour les établissements du secondaire, l'EPJ s'inscrit dans le cadre des EPI, si vous le souhaitez nous pouvons vous accompagner à la rédaction de ce dernier. N'hésitez pas à nous contacter à cet effet.

Accompagnement humain

La coordination globale du projet est assurée par le CPIE Béarn. Deux réunions de coordination avec les enseignants sont prévues : au démarrage du projet et à mi projet. Tout au long du projet, des points réguliers entre animateurs, coordinateur et enseignants seront réalisés pour assurer le suivi de votre projet.

Les classes engagées dans le dispositif sont accompagnées pendant l'année scolaire par des éducateurs à l'environnement expérimentés, issus de structures locales d'éducation à l'environnement : Béarn Initiatives Environnement, Education Environnement et le CPIE Pays Basque.

Elles seront également accompagnées par un journaliste professionnel afin de contribuer à la rédaction du journal de l'EPJ *La Feuille*.

De plus différents acteurs spécialistes de la thématique pourront être sollicités par la classe selon les besoins.

Accompagnement financier

L'Écoparlement des jeunes des Pyrénées-Atlantiques prévoit une prise en charge financière :

- ✓ des coûts d'animation pendant toute l'année,
- ✓ des frais de transports de la dernière journée de rencontre de mai (journée d'actions collectives)

Un budget (dont le montant encore à définir) est alloué aux établissements pour l'achat de matériel lié à la mise en place de leur action locale.

Sont à la charge de l'établissement les frais de transport liés aux journées de rencontres de novembre (forum des acteurs), mars (forum des jeunes), ainsi que pour d'éventuelles sorties sur le terrain.

Chronologie générale de l'édition 2018/2019

Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février
Phase d'enquête : immersion, enquête et synthèse. 3 à 4 séances avec votre animateur référent				
10 octobre 2018 Réunion des enseignants	Première quinzaine Forum des acteurs	Positionnement dans l'implication du journal	Accompagnement journalistique, 1 séance avec le journaliste départemental	
Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet
Phase d'action : décision, montage et préparation. 3 à 4 séances avec votre animateur référent				
Première quinzaine Forum des Jeunes	mercredi 3 avril 2019 Réunion des enseignants	Entre le 23 mai et le 7 juin 2019 Journée d'actions collectives		
	Date limite : 11 avril 2018 Livraison fiche ou article	Réalisation des actions locales		

En rouge : les temps de coordination, concertation avec les enseignants

En jaune : les temps d'intervention de votre animateur référent

En bleu : les temps de rassemblement des classes

En vert : les temps liés au journal de l'EPJ : « La Feuille ».

Les réunions de coordination avec les enseignants

Deux réunions d'une demi-journée seront organisées au cours de l'année scolaire avec les enseignants pour préparer et présenter le déroulement de chaque phase.

La première se déroulera le 10 octobre 2019, en présence de l'équipe de coordination et des membres du comité de pilotage.

Les objectifs sont de :

- ✓ Rencontrer votre animateur référent et fixer ses interventions en classe
- ✓ Présenter le journaliste et *La feuille* journal de l'EPJ
- ✓ Initier des synergies avec les enseignants d'autres classes
- ✓ Amorcer l'organisation du forum des acteurs

La seconde réunion enseignant est programmée le 03 avril 2019.

L'ordre du jour sera :

- ✓ Retour sur les évaluations intermédiaires, échanges, améliorations possibles
- ✓ Suivi de l'avancement des projets de classe et échange sur les pistes d'actions et les synergies envisageables
- ✓ Déroulement et organisation de la phase d'action avec l'animateur référent
- ✓ Présentation de l'évènement final, organisation logistique

Le projet de classe : de l'enquête à l'action

Au cours de l'année chaque classe aura à :

- ✓ Enquêter sur la thématique biodiversité dans son territoire proche
- ✓ Partager les résultats des enquêtes avec les autres éco-parlementaires
- ✓ Soumettre au moins deux pistes d'actions locales à l'avis des autres éco-parlementaires
- ✓ Rédiger un « papier » pour l'édition du journal de l'EPJ : *la Feuille*
- ✓ Réaliser une action pour la biodiversité au niveau local en concertation avec les autres classes
- ✓ Participer à l'évènement final, journée d'actions collectives

La phase d'enquête

La première journée de rencontre et son forum d'acteurs constitue, pour les jeunes, le point de départ de l'immersion dans la thématique Biodiversité et Milieux naturels. A partir de cette journée, vos élèves définiront collectivement un sujet de recherche sur leur environnement proche. (ex : la biodiversité des cours d'eau à proximité de l'école, la faune du territoire proche de l'école, que raconte le paysage, accueil de biodiversité : mare, ruche...)



Sous votre conduite et durant 3 à 5 séances accompagnées par votre animateur référent, ils mèneront l'enquête et pourront :

- ✓ Partir à la découverte de la biodiversité au sein ou à proximité de l'établissement (commune, site naturel proche, parc, jardin...)
- ✓ Rencontrer élus et/ou acteurs territoriaux en lien avec le sujet enquêté
- ✓ Dégager collectivement et démocratiquement au moins deux pistes d'actions locales réalisables par les élèves
- ✓ Présenter les résultats de l'enquête et les pistes d'action possibles lors du forum des jeunes en mars.

La phase d'action

Lors de la journée rencontre des jeunes en mars, des échanges entre jeunes seront organisés. Ils permettront à la classe de privilégier une seule action.

Durant cette phase d'action, vous serez accompagnés durant 3 à 5 séances par votre animateur référent pour :

- ✓ Préparer l'organisation de l'action locale à réaliser
- ✓ Rencontrer, échanger, solliciter des élus, acteurs... indispensables à l'exécution du projet
- ✓ Mettre en œuvre la réalisation de l'action

Les actions locales pourront aménager un site naturel (sentier de découverte, panneau pédagogique), favoriser l'accueil de la faune ou flore (abris, mare, ruche) ou valoriser les connaissances acquises (exposition, jeux...). Des actions de sensibilisations pourront être organisées. Elles mobiliseront les élèves de l'école, les parents d'élèves, les habitants de la commune ou du RPI, des élus locaux et agents communaux...



L'équipe de coordination du projet, animateur référent et coordinateur, vous accompagnera au montage de votre projet d'action locale. Un budget (montant encore à définir) est alloué aux établissements pour l'achat de matériel lié à la mise en place de leur action locale.

Les journées de rassemblement : une dynamique d'échanges

L'écoparlement des jeunes s'appuie sur une dynamique d'échanges visant à l'enrichissement mutuel entre les élèves, entre les classes et à la création de synergies d'actions (mise en relation des actions locales).

Les forums d'acteurs



Durant la première quinzaine du mois de novembre, chaque classe participera à un forum d'acteurs. Les lieux de ces rassemblements seront définis suivant la répartition géographique des classes engagées.

Les classes rencontreront des acteurs locaux divers : collectivités, associations ou professionnels. Ces acteurs présenteront leur structure, les problématiques et les actions concrètes menées en faveur de la biodiversité. De plus les classes participent à des ateliers de découverte autour de la biodiversité.

Les objectifs des forums d'acteurs sont :

- ✓ Se rencontrer, créer du lien et poser les bases d'une dynamique collective
- ✓ S'immerger dans la thématique de la biodiversité
- ✓ Découvrir le concept d'un forum pour préparer le forum des jeunes

Les forums des jeunes écoparlementaires

Chaque classe participera à un forum des écoparlementaires. Deux forums sont prévus durant la première quinzaine de mars. Les lieux de ces rassemblements seront définis en fonction de la répartition géographique des classes.



Chaque classe présentera sur son stand les résultats de l'enquête et les pistes d'actions. Les présentations seront complétées par des ateliers de rencontre et d'expression.

Ces journées doivent permettre à chacun de :

- ✓ Présenter les travaux et conclusions de la phase d'enquête, les personnes rencontrées et les pistes d'actions
- ✓ Découvrir les présentations des autres classes et échanger autour des propositions d'actions
- ✓ Associer élus et acteurs à leur démarche

La journée d'actions collectives

Cette dernière journée de rencontre est le point d'orgue de la dynamique collective instaurée dans l'Écoparlement des jeunes. Son objet est de conclure les échanges et rencontres de l'EPJ par une action collective d'envergure et pérenne sur un site naturel à la biodiversité remarquable.

Les objectifs de cette journée sont :

- ✓ Réunir l'ensemble des jeunes éco-parlementaires
- ✓ Enrichir les actions locales par l'expérience d'une action collective
- ✓ Réaliser des chantiers ou projets d'aménagements pour la biodiversité



Le journal de l'EPJ : La Feuille

Le journal de l'Eco-parlement des jeunes, nommé *La Feuille*, est une publication en couleurs au format A4. Il est imprimé par le conseil départemental.

La feuille constitue le support d'information et de valorisation, du travail conjoint des élèves, des enseignants et des animateurs du Centre permanent d'initiatives pour l'environnement (CPIE) Béarn et Pays basque.

Le journal de l'Eco-parlement des jeunes est diffusé à l'ensemble des élèves, enseignants et partenaires du dispositif ainsi qu'aux élus des territoires des classes participantes.

Pour les élèves et les enseignants, il valorise leur aventure et leur implication dans l'écoparlement des jeunes des Pyrénées-Atlantiques, et leur permet d'en garder une trace.

Pour les parents, c'est un outil de sensibilisation à l'environnement et le moyen de découvrir le dispositif, ses objectifs et son fonctionnement, et mesurer l'investissement des jeunes dans cette aventure.

Pour les élus locaux, le journal de l'EPJ est une illustration de la dynamique des jeunes citoyens du territoire et leur implication quant à la valorisation du patrimoine naturel et culturel.

Enfin pour tous les partenaires de l'EPJ, La feuille est une restitution collective des travaux des jeunes qu'ils ont accompagnés tout au long de l'année.

La qualité des productions des classes prouve l'appropriation et la compréhension des problématiques environnementales étudiées et démontre l'engagement des jeunes. Ajouté à sa qualité éditoriale et graphique, cela fait de La feuille un outil de valorisation de l'écoparlement des jeunes des Pyrénées-Atlantiques.

Découvrez les 3 éditions de la Feuille, le magazine de l'Écoparlement des Jeunes des Pyrénées-Atlantiques [ici](#) !





Édition 2018-2019

Éco-Parlement des jeunes[®] des Pyrénées-Atlantiques

Dispositif départemental d'éducation à l'environnement,
aux médias et à la citoyenneté

Appel à candidature 2018/2019

Ce dispositif d'Éducation à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) s'inscrit dans une démarche d'Éducation aux Médias et à l'Information (EMI), au cours des différentes phases du projet.

La thématique et ses approches

La thématique de la biodiversité et des milieux naturels sera étudiée dans l'environnement immédiat de l'établissement en cohérence avec l'objectif de réalisation d'une action au niveau local (établissement, commune).

Basé sur la pédagogie de projet l'Écoparlement des Jeunes vise à positionner l'élève comme acteur de son projet. Ce sont les élèves eux-mêmes qui décideront du sujet sur lequel ils souhaitent s'investir toute l'année. Pour cela, vos élèves seront immergés dans la thématique au travers de la séance de découverte de l'environnement autour de l'école et aussi lors des forums d'acteurs de novembre.

Le thème de la biodiversité et des milieux de proximité pourra être abordé par divers angles et approches :

- ✓ une approche globalisante, en s'appuyant sur la notion de paysage par exemple.
- ✓ une approche focalisée sur un type de milieu naturel proche particulier (aquatique, montagnard, forestier, agricole et urbain) et sa biodiversité
- ✓ une approche focalisée sur l'un des règnes du vivant et sa biodiversité dans un milieu particulier un dans les différents milieux identifiés sur votre territoire.

Au travers de toutes ses approches, vos élèves seront amenés à se questionner sur les interactions entre l'humain et son environnement.

Modalités de participation

Pour toute information sur le projet, contactez le CPIE le plus proche de votre établissement

CPIE Béarn
Sébastien BAYLE
05 59 21 00 29

CPIE Pays Basque
Philippe INARRA
05 59 37 47 20

Envoi des candidatures

Le dossier de candidature doit être renvoyé le plus tôt possible. Possibilité de s'inscrire en ligne à partir du 18 juin 2018 via le site www.cpiebearn.fr. En dernier délai, avant le 03 juillet au CPIE Béarn, association qui coordonne le projet :

- ✓ soit par courrier à : CPIE Béarn _ Maison des Vins et du Terroir du Jurançon _ 64360 LACOMMANDE
- ✓ soit par mail, en téléchargeant le dossier de candidature sur le site www.cpiebearn.fr et en le renvoyant à l'adresse : projets@cpiebearn.fr

La sélection des classes sera réalisée le 04 juillet 2018.